Image not found or type unknown

Antériorité et propriété intellectuelle

Par **Stéphanie S.**, le **10/09/2019** à **07:30**

Bonjour,

Je m'interroge :

En droit de la propriété intellectuelle, les techniques suivantes peuvent elles suffire pour prouver l'antériorité d'une création littéraire (ex: poème, texte de chanson)?

Envoi d'un mail à un tiers sur Google

Horodatage de création d'un fichier word

Publication sur un blog personnel (plateforme avec mémoire de l'historique horodaté)

Merci pour votre réponse

Stéphanie

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés